

Baromètre marché français du véhicule électrique d'occasion

L'Avere-France et L'argus de l'automobile s'associent pour mettre en place un baromètre sur l'évolution des véhicules électriques sur le marché de l'occasion.

Au 1^{er} semestre 2019, près de 8 900 véhicules électriques d'occasion ont été vendus, soit une croissance de + 83 % en un an.

Une nouvelle offre pour accéder à la mobilité électrique à moindre coût.

A quelques jours du lancement de la 16^{ème} Semaine européenne de la mobilité, l'Avere-France et L'argus de l'automobile font le point sur le marché français du véhicule électrique d'occasion. Près de 8 900 véhicules électriques de seconde main ont été vendus au 1^{er} semestre 2019.

L'intérêt des Français pour la mobilité électrique se confirme sur le marché de l'occasion qui propose une offre de plus en plus large. Au 1^{er} semestre 2019, les transactions de voitures électriques d'occasion ont fait un bond de + 83 % et + 35 % pour les hybrides rechargeables.

"Nous observons depuis le début de l'année que les ventes de véhicules d'occasion décollent. Cela montre que la mobilité électrique est en train de rentrer dans les mœurs. Un Français achète sa première voiture neuve en moyenne à 55 ans. Or ce sont les plus jeunes, n'ayant pas forcément les moyens financiers pour acheter une véhicule neuf, qui sont les plus enclins à passer à l'électrique ! Les véhicules d'occasion sont donc l'une des solutions pour permettre au plus grand nombre de passer à l'électrique. On trouve déjà de bonnes affaires sur le marché. Il est aujourd'hui possible d'acheter une voiture de 5 ans avec 60 000 kilomètres au compteur pour moins de 6 500 euros. Si l'acquéreur bénéficie de la prime à la conversion qui peut atteindre 5 000 euros, le véhicule électrique est alors à un tarif imbattable ! D'autant plus que le conducteur réalisera de sérieuses économies au quotidien, tant sur le prix de la recharge que sur l'entretien. La majeure partie des voitures électriques d'occasion sont des véhicules d'entreprises arrivés en fin de contrat de location. Il faut donc veiller à favoriser le passage à l'électrique des flottes d'entreprises. Cela permettra d'accélérer le passage au marché de masse pour l'électrique en créant une véritable offre de véhicules électriques sur le marché de la seconde main" commente Cécile Goubet, Déléguée Générale de l'Avere-France.

Véhicules électriques d'occasion : 8 851 transactions enregistrées, + 83 %

Au 1^{er} semestre 2019, 8 851 véhicules électriques d'occasion ont été vendus en France versus 4 849 au 1^{er} semestre 2018. Cela représente une hausse de + 83 % en seulement 1 an.

Comme sur le marché du neuf, la Renault Zoé est le modèle le plus vendu sur la période. Avec 5 454 unités (+ 118 % par rapport à 2018), la citadine au losange représente 62 % des immatriculations du segment.

La Nissan Leaf se place en deuxième position avec 547 transactions (+ 19 %) suivie de la Peugeot iOn (391 unités ; + 11 %). 363 Bolloré BlueCar de seconde main ont été vendues (+ 236 %), pour la plupart des véhicules issus de la flotte d'Autolib', ce qui place la citadine à la quatrième place. Enfin, 329 Tesla Model S ont également été vendues (+ 60 %).

Au total, ces 5 modèles représentent 80 % de l'ensemble des ventes en occasion.

A noter quelques véhicules d'occasion d'ancienne génération dotés d'une batterie plomb continuent de se vendre : Citroën Saxo, Renault Clio...

Hybrides rechargeables d'occasion : 4 174 transactions, + 35 %

4 174 véhicules hybrides rechargeables de seconde main ont été vendus au 1^{er} semestre 2019, soit une hausse de + 35 % par rapport au 1^{er} semestre 2018.

Le Mitsubishi Outlander se place en première position avec 504 transactions enregistrées sur la période (+ 91 %) et représente 12 % de part de marché. La Volkswagen Golf arrive ensuite (423 ventes ; + 15 %), suivie de l'Audi A3 (363 ; + 13 %) et de la BMW Série 2 Active Tourer (296 unités ; + 69 %). Enfin, le Porsche Cayenne est le cinquième modèle le plus vendu (296 ; + 78 %).

Les conseils de L'argus de l'automobile pour bien acheter une voiture électrique

Olivier Brabant, expert de L'argus spécialiste en valorisation, rappelle : *"Pour bien acheter une voiture électrique d'occasion, il convient de suivre les mêmes règles que dans le cas de figure d'un véhicule thermique, à savoir privilégier la transparence (dossier administratif complet, historique du véhicule bien renseigné...), faire des vérifications visuelles et évidemment la tester. Un achat en concession est de nature à rassurer, notamment par le biais de la garantie tant sur l'entretien du véhicule que sur l'autonomie de la batterie. Dans ce cadre, il ne faut pas hésiter à demander le SOH au professionnel afin de connaître l'état de santé de la batterie. Entre particuliers, la notion de bonne foi a son importance"*.

Une attention particulière doit donc être portée à l'autonomie de la batterie. L'option de la location, pour les constructeurs qui la proposent, peut être intéressante car elle réduit le coût d'achat initial et apporte une garantie supplémentaire pour ceux qui s'inquiètent de l'éventuel changement de batterie.

Nos recommandations avant d'acheter un véhicule électrique :

- Identifier les solutions de recharge pour son usage quotidien.
- Se renseigner sur la batterie :
 - Savoir si elle est incluse dans le prix ou si elle est en location,
 - Vérifier sa technologie (lithium-ion ou plomb),
 - Connaître son niveau d'autonomie initial en norme WLTP ou NEDC (les véhicules les plus récents disposant généralement de batteries de plus grande capacité),
 - Si le véhicule est acheté auprès d'un professionnel, demander au revendeur le SOH (State Of Health : état de santé de la batterie) qui est un gage de robustesse des contrôles effectués,
 - Vérifier l'autonomie affichée à 100 % de recharge,
 - S'assurer de la durée de garantie,
 - Réaliser un essai de plusieurs dizaines de kilomètres.

A propos de l'Avere-France – Association nationale pour le développement de la mobilité électrique



Pôle d'information, d'échanges et d'expertise, l'Avere-France est une association nationale créée en 1978 sous l'impulsion de la Commission Européenne. Sa vocation est de favoriser et promouvoir l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques et hybrides, notamment en stimulant et accompagnant le déploiement de la mobilité électrique auprès des collectivités locales et des entreprises. Elle rassemble les acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique, dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif.

A propos du Groupe Argus



Partenaire privilégié des professionnels de l'automobile, entreprise familiale et indépendante depuis sa création en 1927, L'argus est un groupe en mouvement permanent, dynamique et innovant. Sa stratégie d'expansion et de diversification a permis de développer un portefeuille de produits varié, à destination des professionnels. Cet ensemble de services uniques allie performance et simplicité dédiées aux gains d'efficacité commerciale et financière
